REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE CONSTANTINE 3 SALAH BOUBNIDER
INSTITUT DE GESTION DES TECHNIQUES URBAINES
« IGTU »

Master Académique

« Gestion des villes »

POLYCOPIE A L'INTENTION DES ETUDIANTS DU MASTER I

« Unité d'Enseignement Méthodologique »

Matière

« Initiation à la recherche »

Elaboré par
Dr. MEBIROUK Hayet
Maitre de Conférences

31/03/2021

LUMINAIRE

Le présent cours d'initiation à la recherche destiné à l'ensemble des étudiants de master de l'Institut de Gestion des Techniques Urbaines (IGTU), Université Constantine 3, se fixe comme objectif d'initier l'étudiant au processus de la recherche scientifique afin d'acquérir les techniques indispensables en termes de gestion de la recherche documentaire et de la maitrise des règles élémentaires de celle-ci. En effet, cet enseignement permettra à l'étudiant d'acquérir un « esprit scientifique » qui selon G. Bachelard, (1968) combine la curiosité intellectuelle ; l'esprit critique, le rejet de toute autorité extrascientifique, et enfin l'honnêteté et la sincérité.
Par ailleurs, le cours d'initiation de la recherche permettra à l'étudiant de se familiariser avec les concepts de base sous-tendant la recherche scientifique et d'acquérir les outils fondamentaux pour mener à bien sa recherche et son travail de terrain. En conséquence, l'étudiant sera à même d'élaborer un travail de recherche en respectant les règles et techniques appropriées, en choisissant un sujet de recherche abordable et maîtrisable, en formulant clairement sa problématique et en mettant en place une méthode d'analyse la plus appropriée.
.
Il convient ici de rappeler que le support théorique et conceptuel sur lequel repose cet enseignement est le « *Manuel de recherche en sciences sociales* » de Luc van Campenhoudt et de Raymond Quivy (2011 et 2017), méthodique, pratique, rigoureux et très didactique. Ce manuel (avec ses multiples rééditions : 1988, 2011 et 2017) propose une démarche en sept étapes qui balisent clairement tout type de recherche scientifique en sciences sociales en la mettant à la portée de la communauté scientifique.

FICHE TECHNIQUE DE LA MATIERE

Volume hebdomadaire	Matière	Coefficient	Crédits	Mode d'évaluation	
1H 30 Mn	Cours et Travaux Dirigés (confondus)	**2**	**4**	**Examen**	**Continu**
	1H30Mn			50%	50%

CONTENU DE LA MATIERE D'ENSEIGNEMENT

CHAPITRE I : TECHNIQUE DE PRISES DES NOTES

1. À l'écrit
2. À l'oral

CHAPITRE II : LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

1. Sources et méthodes d'acquisition des connaissances
2. Qu'est-ce que la recherche scientifique.
3. Fonctions de la recherche.
4. Types de recherche

CHAPITRE III : NOTIONS PRELIMINAIRES

1. Notion d'approche
2. Notion de méthode
3. Notion de Technique
4. Notion d'enquête

CHAPITRE VI : LES SEPT ETAPES DE LA DEMARCHE DE LA RECHERCHE

1. La question de départ (QDD)
2. L'exploration
3. La problématique
4. La construction du modèle d'analyse
5. Observation (Travail de terrain)
6. Analyse de l'information
7. Conclusion

TABLE DES MATIERES

PREAMBULE…… I
OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT…… II
FICHE TECHNIQUE DE LA MATIERE …… II
CONTENU DE LA MATIERE……..... III

CHAPITRE I : TECHNIQUE DE PRISES DES NOTES…… 1
1. Qu'est-ce que la prise des notes ?..... 1
2. Pourquoi prendre des notes ?..... 1
3. Méthode pour prendre des notes……. 2
4. Que prendre en notes durant un cours ou un exposé ?.....4
Bibliographie…… 5

CHAPITRE II : LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE…… 6
1. Sources et méthodes d'acquisition des connaissances…… 6
2. Qu'est-ce que la recherche scientifique…….. 7
3. Types de recherche……..8
4. Le travail de recherche en sciences sociale et humaine et ses différents niveaux…8
Bibliographie……. 11

CHAPITRE III : NOTIONS PRELIMINAIRES…… 12
Introduction…… 12
1. Notion de démarche…….. 12
2. Notion de méthodologie…… 12
3. Notion d'approche……. 12
4. Notion de méthode……..... 13
5. Notion de Technique…… 13
6. Notion d'enquête…… 14
Bibliographie…… 15

CHAPITRE VI : LES SEPT ETAPES DE LA DEMARCHE DE LA RECHERCHE……16
Introduction……16
1. La formulation de la question de départ (QDD)……..…18
2. L'exploration……..19
   1. Les lectures préparatoires…… 19
   2. Les entretiens exploratoires……20
3. La problématique…… 21
   1. Qu'est-ce qu'une problématique?……..... 21
   2. Comment élaborer une problématique? ……21
   3. Les composantes d'une problématique ……22
   4. La structure logique de la problématique…… 23
4. La construction du modèle d'analyse……24
   1. La construction des concepts……24
   2. Les hypothèses…….. 24
5. Observation (Travail de terrain)…… 27

1. Objectif de l'observation…….. 28
2. Méthodes de recueil d'information…….. 28
2.1 Méthodes de recueil d'information……. 28
2.2 Les outils méthodologiques d'enquête……30

6. L'analyse des informations……35
7. Conclusion……..36
Bibliographie…… 37

CONCLUSION

CHAPITRE I
TECHNIQUE DE PRISES DES NOTES

1- Qu'est-ce que la prise des notes ?

Étape intermédiaire avant l'écrit (ou l'oral) final, la prise de notes est un outil de transfert nécessaire pour organiser des idées, transmettre des ordres, décisions, messages, etc. Il s'agit d'une étape transitoire permettant la réflexion et le recul nécessaire avant toute action (Edition d'Organisation, 2006).

Noter ne signifie pas recopier intégralement ce qui est dit mais bien pouvoir comprendre et savoir rédiger. Cette rédaction est une transcription à l'aide d'abréviations, de raccourcis syntaxiques, de mise en forme, de symboles et procédés substitutifs permettant de suivre la cadence plus ou moins rapide de la parole de l'intervenant (Fonction publique, version internet).

Prendre des notes s'avère un exercice difficile puisqu'on fait deux choses à la fois : écouter et écrire. En outre, il y a un « *décalage entre le débit oral moyen qui est de 150 mots à la minute et le rythme de la rédaction qui est de 27 mots à la minute* » (Sève, 2014).

Donc, prendre des notes, c'est savoir sélectionner l'essentiel de l'information reçue, organiser sa page de notes et présenter celle-ci de façon à pouvoir la réutiliser. La prise de note s'organise autour de quatre actes : écouter, comprendre, synthétiser et noter. Pour y parvenir, des règles sont à respecter avant d'utiliser des abréviations.

La rapidité est très présente dans l'acte de noter. Noter l'essentiel rapidement présente un double objectif. Cet acte consiste d'une part à sélectionner les informations et d'autre part à les noter en abrégeant l'écriture. Il faut comprendre que l'acte de noter fait partie intégrante de la vie de l'étudiant, du cadre ou non-cadre. Son application est très large, et concerne de nombreuses tâches quotidiennes, professionnelles voire même privées (Edition d'Organisation, 2006) .

2- Pourquoi prendre des notes ?

La prise de note sert à :

a. Conserver une trace écrite d'une intervention orale, d'un cours, ou d'une recherche personnelle,
b. Noter les informations nécessaires,
c. Favoriser la concentration : dans une conférence, se concentrer sur les notes du conférencier permettra de mieux se focaliser sur le discours, et oublier les difficultés liés au débit verbal ou au son de sa voix,
a. Favoriser la compréhension (retenir l'essentiel d'un cours) et la mémorisation des informations retenues En effet, prendre des notes c'est pallier l'insuffisance de notre mémoire auditive,
a. Favoriser le stockage des informations utiles et empêcher la mémoire de s'encombrer de détails inutiles,
b. Constituer une documentation : l'ensemble des notes prises constitue une base de références fiable, organisée et personnelle pour des travaux variés : exposé, compte-rendu, dossier, etc.,

c. Développer son esprit d'analyse et de synthèse : la prise de notes oblige à séparer clairement l'essentiel de l'accessoire et à développer des idées.
d. Gagner du temps (dans une recherche d'informations) (Delord, wordpress).

3- Méthode pour prendre des notes

Certains croient qu'il n'existe pas de méthode valable pour tous. Chacun doit mettre au point sa propre prise de notes. Une prise de notes est personnelle. Chacun doit réfléchir à la façon la plus efficace et la plus fiable pour l'élaborer. Cela dépend de ses connaissances et de ses lacunes (Delord, wordpress).

Cependant avec le développement technologique, des méthodes actives s'imposent. On peut mentionner à titre d'exemple la **méthode PAT** (Prise de notes Active et Techniques). Elle consiste à établir une carte, telle une carte météorologique répondant aux divers besoins du preneur de notes en fonction des tâches à exécuter, afin de repérer plus facilement les changements à mettre en œuvre (Edition d'Organisation, 2006).

3-1- La préparation matérielle

Réaliser une prise de notes à partir d'un exposé oral ou d'une lecture, la préparation matérielle de la prise de notes est la même :

- choisir des feuilles de même format (A4) pour constituer des dossiers avec des documents de même taille.
- numéroter ou dater chaque feuille dans un coin supérieur avant de l'utiliser en écrivant de préférence sur le recto des feuilles (voir détail en bas).
- référencer très précisément sa prise de notes : de quoi s'agit-il ? qui s'exprime ? où ? quand ? (titre de la séquence ; titre de la séance ; notion(s) abordée(s) ; titre des textes ; renvois aux pages du manuel)
- se constituer un code d'abréviations simple, personnel et permanent. Ce code peut comporter les signes indiqués dans le tableau 1 (Delord, wordpress).

Tableau 1 : Code d'abréviations

Signes mathématiques ou empruntés aux sciences	± (plus ou moins) ; = (égal) ; > (supérieur) ; < (inférieur); ∞ (infini) ; ½ lifférent, opposé) ; **ø** (ensemble vide, rien, aucun) ; **ε** (appartient) ; **ε** (parallèle); → (conséquence, but) ; ← (cause, moyen) ; ♀ (femme) ; ♂
Abréviations usuelles	bcp. (beaucoup) ; càd (c'est-à-dire) ; cf (se reporter à) ; ĉ (comme) ; Ct (comment) ; Ccl (conclusion) ; cpdt. (cependant) ; déf (définition) ; ds (dans) ; ex (exemple) ; exo (exercice) ; ê (être) ; gd (grand) ; h (homme) ; id (idem) ; intro (introduction) ; m (même); ms (mais) ; nb (nombre) ; nf (neuf) ; pb (problème) ; pdt (pendant) ; p ou pp (page(s)) ; qd (quand) ; qq (quelques) ; qqch (quelque chose) ; ss (sans) ; sté (société) ; tt (tout); vs (opposé à (anglais versus) ; vx (vieux) ; W (travail).
Abréviations personnelles	ext : extérieur / externe ; gvnt. : gouvernement ; in : dans (anglais) ; lgtps. : longtemps ; prod. : produit / production ; tjs. : toujours ; vivt. : vivement ; etc.

Lettres mises en exposant pour abréger la fin d'un mot	n : -tion (révn : révolution) ; q : -ique (poétq : poétique) ; t : -ment (dévt : développement)
Lettres grecques.	Φ, θ, ψ, sont fréquemment utilisées comme symboles. (ex. : Φ = philosophie ; θ = théâtre ; ψ = psychologie…)

Source : Delord, wordpress.

3- 2- Autre méthode de disposer ses notes

Il existe une méthode pour une prise de note efficace (pendant le cours)[1]. La méthode se concrétise sur une feuille qu'on doit diviser en quatre zones tel que montré par la figure 1 et le tableau 2.

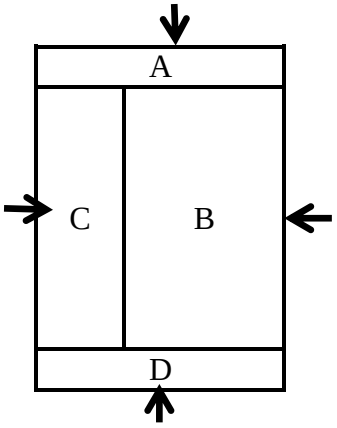

Figure 1 : Division de la feuille pour une prise de note efficace
Source : Hasty S., 2007, Dionne, 2018

Tableau 2 : Désignation de la division

Section	Contenu
A	Références, Nom du cours, Nom de l'enseignant, sujet, date et numéro de page, etc.
B	Prises de notes : notes concises et aérées (Utiliser des abréviations, listes, flèches, etc.)
C	Points clés : mots clés, signes d'avertissement divers, ou encore questions sur le contenu de la zone B.
D	Synthèse , résumé de la page.

Source : Hasty S., 2007,

[1] Utilisée aux études supérieures, la méthode est appelée « méthode **Cornell** » .

3-3- **Noter ou surligner**

Les deux méthodes permettent de ne conserver que les points importants d'un énoncé, ce qui fait gagner du temps au moment de la relecture ou de la révision.

Il est conseillé de surligner si l'on possède le livre et si l'on peut le consulter aussi souvent qu'on le souhaite. Cela permet de visualiser rapidement les points importants traités dans une page.

Il faut noter que le surlignage n'empêche pas de relire ce qui se trouve entre deux passages surlignés. Si l'on souhaite retenir puis réutiliser des informations, prendre des notes s'avérera plus concluant. Prendre des notes est, certes, plus long, mais souvent plus efficace.

4- Que prendre en notes durant un cours ou un exposé ?

Il est difficile de noter les éléments importants d'un exposé en même temps que l'on écoute, mais il faut être sensible aux intonations du locuteur mettant en relief certains mots ou expressions. Il faut également repérer les mots clés, les répétitions de mots, les connecteurs logiques et les transitions.

En somme, ces points ci-dessous sont suivre pour une bonne prise de notes :

- Ne pas noter en intégralité les phrases prononcées ou écrites, mais tenter d'en saisir, le sens général et les points forts.
- Ne pas noter les remarques adjacentes, les reprises de la même idée, sauf si elles vous permettent de mieux comprendre.
- La prise de notes dépend également de la situation dans laquelle on se trouve (en cours, chez soi, un livre devant soi, etc.) et de ce que l'on désire faire de ses notes. Ainsi elle sera différente si l'on constitue des notes de cours ou des notes de lecture (Delord, wordpress).

Bibliographie

- Delord, R., 2020, Fiche Méthodologique - Prendre des notes – https://pierrickauger.files.wordpress.com/2020/04/prendre-des-notes.pdf
- Dionne, B., (2018), *L'essentiel pour réussir ses études*, Chenelière Éducation inc., Montréal.
- Fonction publique, Technique de prise de notes. https://concours-fonction-publique.publidia.fr/actualites/pratique/technique-de-prise-de-notes
- Hasty S., (2007), Une bonne méthode de Prise de notes.
  « www.cegepst.qc.ca/wp-content/uploads/2019/07/feuillet_prise_de_notes_0.pdf »
  « profjourde.wordpress.com/2007/04/19/une-methode-de-prise-de-notes/ ».
- Sève M., (2014), Prise de notes: sept techniques pour être efficace., L'express.
  « lentreprise.lexpress.fr/rh-management/efficacite-personnelle/prise-de-notes-sept-techniques-pour-etre-efficace_1517941.html »
- Techniques pour prendre des notes vite et bien, Éditions d'Organisation, 2006 ISBN : 2-7081-3428-0

CHAPITRE II
LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

1- Sources et méthodes d'acquisition des connaissances

Les mémoires de Master, les thèses de doctorat, sont des travaux de recherche universitaire, des études à caractère scientifique, il importe donc, de définir ce qu'est précisément la recherche scientifique.

Dans son ouvrage intitulé « *Méthodologie et guide pratique du mémoire de recherche et de la thèse de doctorat* » N'DA (2006) préconise que pour comprendre cette notion de recherche scientifique et mieux apprécier sa **valeur heuristique**, il convient de rappeler les principales autres sources, moyens ou méthodes d'acquisition des connaissances (Tableau 1) que sont :

- Intuition,
- Expérience personnelle,
- Tradition séculaire,
- déduction ou raisonnement logique.

Tableau 1: Principales sources d'acquisition de connaissances

Différentes Sources	Caractéristiques
Intuition	Forme de connaissance spontanée, de certitude immédiate sans recours au raisonnement, à l'expérimentation ou à des références préalables. moyen peu satisfaisant pour la recherche universitaire : non toujours fiable et sujet à l'illusion (fausse perception).
Expérience personnelle	avec ses observations et ses tâtonnements, ses essais et ses erreurs, est un autre moyen de connaissance. exposée aux erreurs, elle ne peut être considérée en elle-même comme une méthode sûre d'acquisition des connaissances, même reste utile à la recherche scientifique.
Tradition séculaire	Repose sur des observations empiriques, des faits répétés, peuvent avoir une certaine valeur en tant que source de connaissance, mais ne peuvent être utilisées comme méthode scientifique d'acquisition de la connaissance.
Déduction ou raisonnement logique	Combine l'observation, l'expérience, connaissances assimilées, facultés intellectuelles, processus de pensée. C'est un bon moyen d'acquisition mais pas une base solide et irréfutable de la connaissance scientifique comme la recherche scientifique.

Source : N'DA, 2006

De toutes ces méthodes d'acquisition des connaissances, aucune ne permet de mener effectivement a bien un travail d'étude et de recherche universitaire de l'envergure d'un mémoire ou d'une thèse de doctorat et d'aboutir à des résultats probants et incontestables. Ce type de recherche suppose une démarche heuristique (utile à la découverte des faits et

théories) **systématique** et **rigoureuse**, et une démarche rationnelle et aussi minutieuse (N'DA, 2006, P, 22).

2- Qu'est-ce que la recherche scientifique?

Avant de définir la recherche scientifique, il serait intéressant de saisir qu'est- ce que la recherche ?

La recherche peut être définie comme processus d'investigation bien déterminée. C'est un phénomène collectif à travers le fait que chacun tentera de comprendre, et probablement de comparer ou reproduire les résultats des autres, afin de les confirmer, de les développer ou de les contester (Livian, 2015). Elle désigne pour Schneider (2007, p, B-2) « *poser une question et y répondre* ». Cela appelle l'utilisation des concepts et définitions clairs , et un outillage approprié (Figure 1).

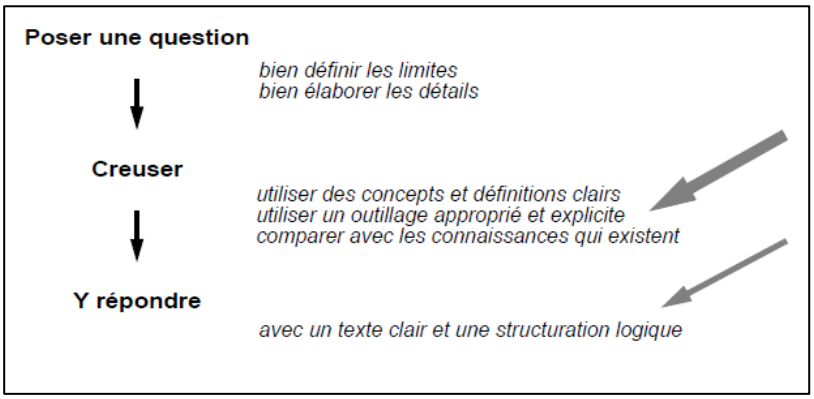

Figure 1: La recherche es une question et sa réponse.
Source : (Schneider, 2007)

Van Campenhoudt et Quivy (2017) supposent que chaque recherche est une expérience particulière. Chacune est un processus de découverte se déroulant dans un contexte particulier au cours duquel le chercheur est confronté à des contraintes, doit s'adapter à des situations subites au départ, est amené à faire des choix qui pèseront sur la suite de son travail.

Faire de la recherche, signifie donc produire des connaissances « scientifiques ». Cela nous conduit à proposer une définition de la recherche scientifique. N'DA (2006, p, 22) la définit comme processus méticuleux, cohérent, méthodique, comportant un ensemble d'activités intellectuelles et expérimentales, des efforts d'investigation fouillée pour découvrir ce qui est caché, pour comprendre et expliquer un fait ou un phénomène constaté.

La recherche scientifique consiste en un travail de recherche patiente, de prospection laborieuse, d'analyse systématique et perspicace des **données observables** et **vérifiables** pour apporter une réponse ou des éléments de réponse à un problème donné ou à une question posée.

Elle est également définie comme l'ensemble de travail effectué par les chercheurs pour trouver des connaissances nouvelles ou pour découvrir la vérité scientifique (Msabwa Mlundu, 2014) . La recherche scientifique est ainsi, un **processus dynamique** conduisant à l'acquisition de nouvelles connaissances. Les fonctions de la recherche consistent en la

description, l'explication, la compréhension, le contrôle, la prédiction des faits et des phénomènes (Assie , Kouassi, version internet).

Ce sont là les caractéristiques spécifiques de la recherche scientifique. C'est en cela qu'elle se distingue des autres sources ou méthodes d'acquisition des connaissances en les surpassant.

3- Types de recherche

Dans la recherche scientifique, on distingue, selon N'DA (2006) deux principaux types de recherche : la recherche fondamentale et la recherche appliquée.

3-1- La recherche appliquée

Est celle qui est faite dans un but déterminé et pratique, visant des résultats concrets, utilisables dans la société et par la Communauté, ou pour résoudre des problèmes qui se posent, ou encore pour améliorer les conditions de vie : c'est le cas par exemple des recherches sur les lasers chirurgicaux, des recherches dans les domaines technologiques : technologies de l'information et de la communication (TIC).

3-2- La recherche fondamentale

Contrairement à la précédente, la recherche fondamentale est réalisée pour elle-même, sans but pratique spécifique et intéressé. Il s'agit d'une activité intellectuelle développée pour comprendre le fonctionnement de la cellule, l'organisme, l'individu, l'espace, la société, l'environnement, du vivant et de l'univers, etc. sans oublier les domaines qui ne relèvent pas de l'observable comme les mathématiques ou la philosophie.

La recherche fondamentale tente également de répondre aux questions naturelles et au fonctionnement de l'univers. Autrement dit, c'est la recherche de connaissances nouvelles et de champs d'investigation nouveaux sans visé utilitaire, économique ou sociale (N'DA, 2006).

4- Le travail de recherche en sciences sociale et humaine et ses différents niveaux

Le travail de recherche est la construction soit d'un objet scientifique à travers lequel le chercheur **e**xplore un phénomène, résout un problème, questionne ou réfute des résultats fournis dans des travaux antérieurs ou une thèse, expérimente un nouveau procédé, une nouvelle solution ou théorie, décrit ou explique un phénomène ; soit d'une synthèse de deux ou plusieurs de ces objectifs (Assie, Kouassi, version internet).

La recherche en sciences sociales et science humaines s'organise essentiellement autour de trois niveaux : description, classification et explication.

a- La description

Elle consiste à rassembler les informations issues des observations effectuées à propos d'un phénomène afin de fournir une image cohérente et approfondie de celui-ci. Son but est de **construire une représentation** aussi exacte que possible de la réalité, en

regroupant dans un **tableau** complet et cohérent les informations collectées sur les phénomènes étudiés (Loubet Del Bayle, 2000, p, 207).

La description peut constituer l'objectif d'une recherche en faisant ressortir les aspects d'un objet, ou le premier stade d'une recherche en exposant les résultats d'une observation ou d'une enquête exploratoire. Ce niveau doit être soutenu d'une méthode rigoureuse et des hypothèses (Assie, Kouassi, version internet).

Dans son ouvrage « *Initiation aux méthodes des sciences sociales* », Loubet Del Bayle, (2000, p, 210) souligne que la description de phénomènes sociaux peut se faire selon des modalités diverses dont les principales sont : la technique monographique (description approfondie d'un objet social réduit), et celle des area studies, et des case studies (description combinant des éléments issus de recherches et d'observations pluridisciplinaires).

b- La classification

L'établissement d'une classification des phénomènes est un stade important dans le développement de toute recherche, c'est même l'activité essentielle de certaines disciplines scientifiques (comme par exemple la botanique ou la zoologie).

Son but est de **regrouper** les phénomènes semblables, de réduire à un certain nombre de catégories homogènes, à un certain nombre de types, l'innombrable variété des faits particuliers que l'on peut avoir collectés et décrits. La classification qui permet aussi de **catégoriser** et de mettre de l'ordre dans les concepts et les données (Schneider D., (2007), se caractérise par deux opérations:

- généralisation : définition de catégories pour regrouper un nombre de faits et de phénomènes concrets,
- simplification : classification facilitant la manipulation, la compréhension, l'explication du réel en le ramenant à un nombre limité d'unités significatives (Loubet Del Bayle, 2000).

c- L'explication et la compréhension

C'est le troisième niveau de la recherche qui répond à la question « POURQUOI? ». Comprendre comment un phénomène est né et comment il est devenu. Ce niveau de recherche permet de clarifier les relations entre des phénomènes et de déterminer pourquoi ou dans quelles conditions tels phénomènes ou événements se produisent (Assie, Kouassi , version internet)

Il est à noter que pour une finalité scientifique, Marshall et Rossmann (1995, p, 41) ajoutent aux niveaux susmentionnés d'autres types montrés à travers le tableau ?

Tableau ?: Types de recherche selon Marshall et Rossmann

Finalité	Question typiques	Approches	Méthodes
exploratoire • étude de nouveaux phénomènes • préparation d'une autre recherche	Qu'est-ce qui se passe dans ce programme ? Comment fonctionne cette organisation ?	• étude de cas • "field study"	• observation participante • entretiens en profondeur • entretiens d'élite
explicative • explication des forces qui causent un phénomène	Quels événements, comportements, croyances, etc. résultent dans ce phénomène ?	• étude comparative de cas • étude historique • "field study" • ethnographie	• comme ci-dessus • questionnaires • analyse de documents
descriptive/compréhen. • documentation d'un phénomène • compréhension	Quels sont les événements, structures, et processus constituant ce phénomène ?	• "field study" • étude de cas • ethnographie	• comme ci-dessus • mesures non-intrusives
prédictive • prédictions globales • prédiction d'événements ou comportements	Quel est le résultat d'un phénomène ?"	• expérience • quasi-expérience • "statistique" • simulation	• questionnaires • analyses de contenu (quantitatives)
ingénierie/intervention • faire un produit • établir des guidelines • tester des guidelines	Quel est le problème ? Comment créer un outil ? Est-ce qu'il marche ?	informatique, droit, management, pédagogie	• plutôt qualitatives

Source : Marshall et Rossmann, 1995.

Bibliographie

- Assie G., Kouassi, R., Cours d'initiation à la méthodologie de recherche, École pratique de la chambre de commerce et d'industrie , Abidjan https://www.dphu.org/uploads/attachements/books/books_216_0.pdf.
- Beau M., 2006, *L'art de la thèse Comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du Net,* La Découverte, Nouvelles édition collection Guide, Paris.
- Livian, Y.F. (2015), Initiation à la méthodologie de recherche en SHS. Réussir son mémoire ou sa thèse, université jean moulin-Lyon 3, consulté, 24/11/2020.
- Loubet Del Bayle, J-L., (2000), *Initiation aux méthodes des sciences sociales*, l'Harmattan, Paris.
- Marshall, C., Rossmann G.B., (1995), *Designing Qualitative Research*, second edition, Sage, London.
- Msabwa Mlundu M, 2014, Cours d'initiation à la méthodologie de recherche, Université PanAfricaine de la Paix. (version internet)
- N'da P., 2007, *Méthodologie et guide pratique du mémoire de recherche et de la thèse de doctorat*, le Harmattan, Paris.
- Schneider D., (2007), *Méthodes qualitatives en sciences sociales. Petite introduction aux méthodes qualitatives*, version 9, Novembre, Research Design MPA
- Van Campenhoudt L., Quivy R., 2017, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod, 5e édition, Paris.

CHAPITRE III

NOTIONS PRELIMINAIRES

Introduction

L'importance de ce cours est liée à celle de sa finalité. En effet, l'objectif de cet enseignement est de présenter aux étudiants les principales notions usuellement utilisées dans le domaine de la recherche scientifique (Démarche, approche, méthode, techniques, etc.). A travers les définitions proposées, l'étudiant sera à même de nuancer entre les notions par la mise en relief des similitudes et différences.

1- Notion de démarche

C'est la manière de conduire un raisonnement, ou d'avancer dans un raisonnement, de progresser vers un but par le cheminement de la pensée, méthode d'agir (Larousse, Van Campenhoudt., Quivy, 2017, CNRTL). C'est aussi, la manière dont l'esprit développe son activité sur un thème donné.

En sociologie la notion de démarche est utilisée pour indiquer non pas une suite balisée d'opérations répertoriées par la littérature méthodologique (observations conduisant à des questions, puis recueil de données, choix d'un cadre théorique, hypothèses, vérification, interprétation des données, discussion des théories alternatives...), mais plutôt une façon de voir, une posture qui se distingue par le point de vue pris sur les choses (Universalis, en ligne).

Une démarche est une manière de progresser vers un but. Chaque recherche est une expérience singulière.

2- Notion de méthodologie (à ne pas confondre avec méthode)

C'est l'ensemble des méthodes et des techniques d'un domaine particulier (Larousse en ligne), ou encore ensemble de règles et de démarches adoptées pour conduire une recherche.

La méthodologie consiste en un ensemble de « règles de jeu » à partir desquelles la crédibilité des recherches peut être établie.

C'est également une réflexion plus centrée sur le choix des moyens d'exercer une activité. Dans son ouvrage intitulé « Vocabulaire pratique en sciences sociales », Birou (1966) la considère comme étant une discipline qui réfléchit au processus rationnel d'une pensée méthodologique, qui élabore les concepts et instruments qu'une méthode doit employer pour l'ensemble des méthodes et techniques utilisées dans une recherche scientifique.

3- Notion d'approche

Le terme provient du mot anglais « aproach », il désigne la manière d'approcher un problème ou un sujet ; et la manière d'appréhender et de concevoir quelque chose. Pour Pierre Nauville, le terme désigne un point de vue, une optique, une façon de voir (in Msabwa Mlundu, 2014).

C'est également la manière dont on va aborder un domaine de connaissance par le choix d'une méthode.

En psychologie, le terme est associé à la méthode on parle donc de méthodes d'approche que Baudhuin (1968) définissait comme « *ensemble d'actions convergeant vers un but déterminé.* » (CNRTL, en ligne). En économie la notion d'approche est synonyme de méthode qui permet de cerner progressivement l'objet de la recherche (CNRTL, en ligne).

L'approche méthodologique est selon Tez (1968) (Cité par CNRTL) (en Ligne) « une mise en évidence d'un ensemble de méthodes rattachées ou non à des disciplines déterminées et susceptible de résoudre rapidement et efficacement le plus grand nombre de problèmes de l'entreprise. ».

4- Notion de méthode (voir cours détaillé : typologie des méthodes)
Le terme Méthode désigne, selon l'Encyclopédie Larousse « *la marche rationnelle de l'esprit pour arriver à la connaissance ou à la démonstration de la vérité* ». C'est l'ensemble ordonné de manière logique de principe de règles, d'étapes qui constituent un moyen pour arriver à un résultat. Le CNTL (en ligne) la définit comme « *Manière de conduire et d'exprimer sa pensée conformément aux principes du savoir*. ». En psychologie, le terme désigne toute « *démarche rationnelle destinée à découvrir et à démonter la vérité.* » On parle dés lors de méthode inductive, dialectique, comparative, qualitative, etc.

D'autres définitions admettent que la méthode est la voie qu'emprunte le chercheur pour expliquer quelques choses. Il s'agit donc de toute **voie** d'accès à la réalité sociale ou un ensemble des procédés et des règles utilisés dans un certains ordre pour **atteindre la vérité**. Dans la même optique, Pinto et Grawitz (1971, p. 291) ont défini la méthode comme « *un ensemble **d'opérations intellectuelles** par lesquelles une discipline cherche à **atteindre les vérités** qu'elle poursuit, les démontre, les vérifie.* ». Les auteurs ajoutent que la méthode constitue l' « e**nsemble des règles et de principes** qui organisent les mouvements de connaissance », c'est « *un **ensemble concentré d'opérations** mises en œuvre pour atteindre un ou plusieurs **objectifs**, un corps de principes présidant à toute recherche organisée et un ensemble de normes permettant de sélectionner et coordonner les techniques* ». En suivant le même sens de la définition, Loubet Del Bayle (2000, p, 27) considère la méthode d'une recherche comme « *l'ensemble des opérations intellectuelles permettant d'analyser, de comprendre et d'expliquer la réalité étudiée.* »

Pour Verhaegen (1986), la méthode est l'ensemble des règles et disciplines organisant les mouvements de la connaissance, autrement dit les relations entre objet de la recherche et les informations concrètes rassemblées à l'aide des techniques et des théories et concepts.

5- Notion de Technique (outils de collecte des données)
La méthode ne doit pas être confondue avec la technique qui selon Pinto et Grawitz (1971) est une réponse à un comment, c'est une réponse d'atteindre un but qui se situe au niveau des faits ou des étapes pratique. C'est aussi un « outil mis à la disposition de la recherche et organisé par la méthode dans ce but ». En effet, les techniques constituent des outils de la recherche lesquels sollicitent des procédés de collecte de données adaptés à l'objet

d'investigation, à la méthode d'analyse et également au point de vue guidant la recherche (technique d'observation, technique d'enquête, technique d'échantillonnage, etc.).
Pour le dire autrement, les techniques ne sont que des moyens utilisés pour collecter les données sur les terrains, (les outils de collecte de données). Le choix d'une technique et son utilisation sont liées à l'hypothèse de travail, aux définitions explicites ou implicites que le chercheur donne à l'objet étudié, et aussi à la méthode choisie pour mener son étude.

6- Notion d'enquête (voir cours enquête de terrain et questionnaire**)**
Selon le lexique des mathématiques (en ligne), une enquête est une démarche scientifique qui vise à découvrir et à établir de faits, dans un but d'exhaustivité dans la découverte des informations inconnues au début de l'enquête.
Une enquête est une opération de collecte des données par divers moyens dont l'observation, sondage, questionnaire, l'entretien,… Elle doit être conduite selon les techniques rigoureuses et dans un esprit exigeant, ouvert ou de rigueur.

Bibliographie

- Baudhuin F., (1968), Dictionnaire de l'économie contemporaine, éd. Marabout, Verviers.
- Birou A. (1966), Vocabulaire pratique des sciences sociales , éd. Ouvrières, Paris
- Centre National de Ressources textuelles et Lexicales (CNRTL) en [Ligne] « www.cnrtl.fr/definition/d%C3%A9marche/substantif/0 »
- Encyclopédie universalis en [Ligne] « www.universalis.fr/encyclopedie/sociologie-la-demarche-sociologique/ »
- Grawitz, M., (1976), *Les méthodes des sciences sociales, 4ième édition,* Dalloz, Paris.
- Hufty M., Bottazzi P., 2008, Introduction à la méthodologie en sciences sociales, IUED. septembre
- Lexique des mathématiques (en ligne).
- Loubet Del Bayle, J-L., (2000), *Initiation aux méthodes des sciences sociales*, l'Harmattan, Paris.
- Msabwa Mlundu M, (2014), Cours d'initiation à la méthodologie de recherche, Université PanAfricaine de la Paix. (version internet)
- Pinto R. et Grawitz, M., (1971), *Les méthodes des sciences sociales*, éd. Dalloz, Paris.
- Van Campenhoudt L., Quivy R., 2017, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod, 5e édition, Paris.
- Verghaegen B., (1986), « Méthodes et techniques de recherche en sciences sociales » in analyses sociales de Kinshasa, vol I n°2/1986, p 38

CHAPITRE VI

LES SEPT ETAPES DE LA DEMARCHE DE LA RECHERCHE

Introduction

Toute recherche est initiée le plus souvent à la suite d'un constat, d'une observation empirique, d'un préjugé ou d'un intérêt personnel, etc. La réponse existe avant même de rechercher, mais cette réponse est instinctive. Pour la rendre consciente on doit formuler le questionnement qui la sous-tend, cela constitue le premier travail à entreprendre (wordpress, version internet)

Tout commence par le choix du thème de la recherche ainsi que le sujet afin de cerner le champ de recherche. La recherche est donc une démarche en entonnoir allant du plus large vers le plus étroit : thème vers la question (Lamoureux, 1995) (Figure 1) .

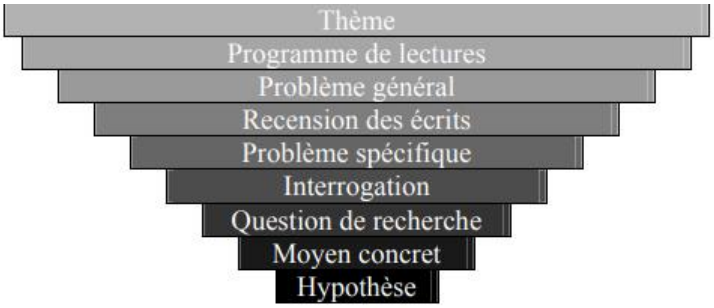

Figure 1 : La recherche, une démarche en entonnoir
Source : Lamoureux, 2003, Long, 2004.

La démarche scientifique se présente en tant que raisonnement, c'est-à-dire une suite d'étapes intellectuelles mises en œuvre pour résoudre un problème. Gaston Bachelard (1965) l'a résumée en quelques mots « *le fait scientifique est conquis, construit et constaté* ».

- conquis sur les préjugés,
- construit par la raison,
- constaté dans les faits.

S'appuyant sur la définition de Bachelard, nombreux sont les auteurs qui décrivent la démarche comme un processus en trois actes dont l'ordre doit être respecté. Ces trois actes sont la rupture, la construction et la constatation (ou expérimentation) (Van Campenhoudt., Quivy, 2017, p. 27).

1- La rupture

Elle consiste à **rompre avec les préjugés** et les **fausses évidences** nous donnant l'impression de comprendre les choses. La rupture est donc le premier acte constitutif de la démarche scientifique.

2- La construction

La rupture se fait à travers une **représentation théorique préalable** susceptible d'**exprimer la logique** que le chercheur suppose être à la base du phénomène étudié. C'est grâce à cette **construction mentale** qu'il peut prévoir

- l'appareillage à installer,
- les opérations à mettre en œuvre
- et les conséquences auxquelles il faut logiquement s'attendre au terme de l'observation.

3- La constatation

Une proposition n'a droit au statut scientifique que dans la mesure où elle est susceptible d'être **vérifiée** par des **informations sur la réalité concrète**. Cette **mise à l'épreuve des faits** est appelée constatation ou **expérimentation**. Elle correspond au troisième acte de la démarche (Van Campenhoudt., Quivy, 2011).

L'articulation des étapes d'une recherche aux trois actes de la démarche scientifique (Figure 2) , appelle de développer chacune des étapes de celle-ci.

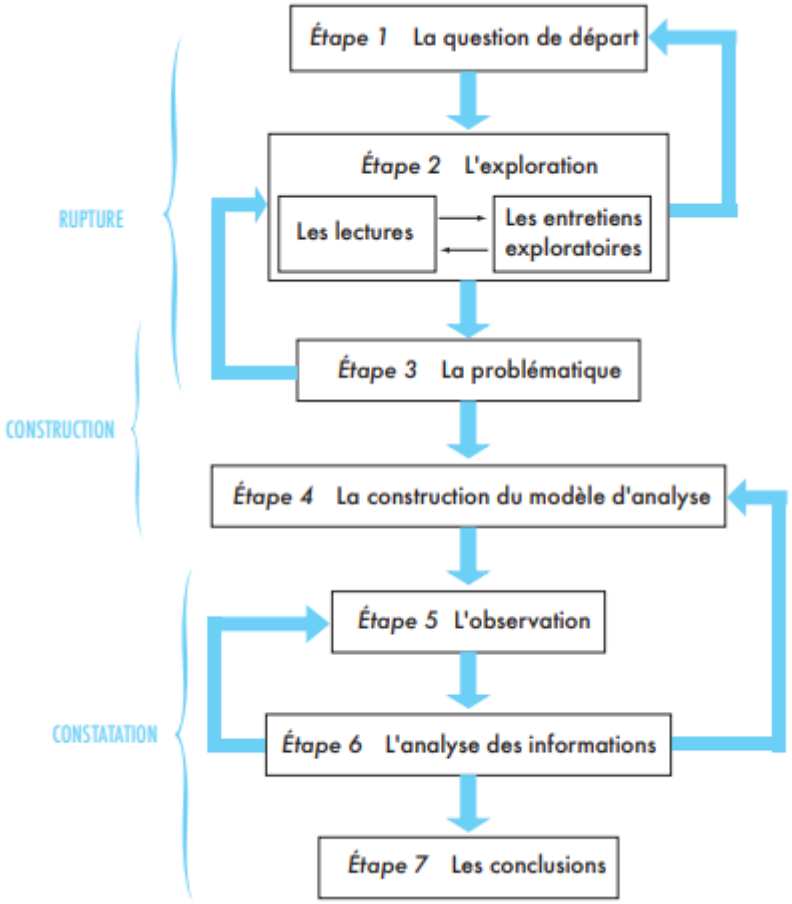

Figure 2 : Les sept étapes de la recherche
Source **:** Van Campenhoudt, Quivy, 2011

De cette figure nous constatons que les sept étapes correspondent à trois temps différents de la recherche **:** la rupture (étapes 1 et 2), la construction (étapes 3 et 4) et la constatation (les trois dernières étapes).

1ière ÉTAPE : LA FORMULATION DE LA QUESTION DE DEPART (QDD)

La meilleure manière d'entamer un travail recherche est d'énoncer le projet sous la forme d'une question de départ qui est incontournable et sert de fil conducteur. Elle permet d'une part d'approcher l'objet d'étude et d'autre part la rupture épistémologique.
Ainsi, celui qui se livre à un exercice intellectuel e ou de recherche doit nécessairement clarifier ses propres intentions et ses perspectives spontanées, et rompre avec ses préjugés et ses prénotions. Pour tenir la route, cette question de départ doit satisfaire 03 critères de qualité :

- Clarté : (Précise, concise, univoque)
- Faisabilité : (réaliste)
- Pertinence : (ouverte, neutre, analytique, scientifique et passée ou actuelle) (voir tableau 1).

Tableau 1 : Critères de la question de départ

Critères	Qualités	
Clarté	Précise	ni vague, ni confuse (Définir le vocabulaire, préciser le sujet, le thème),
	Concise	courte pour être efficace
	Univoque	ni embrouillée, ni « à tiroir » (comprise uniquement dans le sens que son auteur lui donne).
Faisabilité	Réaliste	en rapport avec les ressources disponibles (documentation, temps, finances, capacité technique, collecte-traitement des données, difficultés du terrain)
Pertinence	Ouverte	question qui n'a pas de réponse, et porte à la recherche
	Neutre	question « réfutable » qui cherche à comprendre et non pas à juger
	Analytique	question qui va au-delà de la description et met en évidence des processus sociaux elle vise à expliquer et mieux comprendre les phénomènes étudiés et pas seulement à les décrire.
	Scientifique	Relevant des sciences sociales, non de la philosophie (ou de la magie).
	Passée ou actuelle	Question abordant l'étude de ce qui existe ou a existé et non de ce qui n'existe pas encore.

Source : Van Campenhoudt, Quivy, 2011

ÉTAPE 2 : L'EXPLORATION

Tout travail de recherche s'inscrit dans un continuum, il convient donc de situer son travail dans des cadres conceptuels reconnus. Il s'agira pour le chercheur de dépasser les interprétations établies et de proposer de nouvelles idées et pistes de réflexion, une approche « pénétrante » du sujet (Van Campenhoudt, Quivy, 2011).
La qualité du questionnement dépendra, principalement, des lectures et de leur qualité. Ces dernières devront servir la question de départ et porter sur des textes diversifiés. C'est le rôle du travail exploratoire lequel se compose de deux opérations souvent menées parallèlement :

- travail de lecture
- entretiens ou autres méthodes appropriées.

1- Les lectures préparatoires

Elles servent d'abord à s'informer des recherches déjà menées sur le thème du travail et à situer la nouvelle contribution envisagée par rapport à elles. Grâce à ces lectures, le chercheur pourra mettre en évidence la perspective qui lui semble la plus pertinente pour aborder son objet de recherche (Msabwa Mlundu M, 2014).

a- Critères de choix des lectures
- lien avec la question de départ,
- ouvrages et articles présentant des repères théoriques et une réflexion de synthèse dans le domaine de recherche concerné,
- documents présentant des éléments d'analyse et d'interprétation,
- sélection de textes présentant des approches diversifiées du phénomène étudié,
- plages de temps consacrées à la réflexion personnelle et d'échanges de vues avec des personnes d'expérience.
- lecture de 0 3 à 04 textes entrecoupés de réflexion.

b- Elaboration d'une fiche de lecture
- Identifier le sujet traité et noter les références (auteur, année, revue ou ouvrage, pages, etc.),
- Cadre théorique de référence;
- Méthodes,
- Conclusions.

Il serait nécessaire de construire une grille de lecture où apparaissent au moins 02 colonnes : l'une pour les idées contenues et l'autre pour la structure; à partir de cette grille l'on fait un résume.
Aussi l'on doit comparer les textes traitant du même sujet ou en relation avec la thématique retenue, cela consiste à faire ressortir les points de vue adoptés (convergences, divergences, complémentarités), les contenus (concordance, discordance, complémentarités, et enfin les pistes de recherche suggérées (Van Campenhoudt L., Quivy R., 2011, Msabwa Mlundu M, 2014, Souiah, 2013).

2- Les entretiens exploratoires

Complétant efficacement les lectures, les entretiens exploratoires comme sources vivantes sont une mine à explorer. Car ils permettent au chercheur de prendre conscience des aspects de la question auxquels ses lectures ne l'auraient pas rendu possible. L'objectif des entretiens exploratoires ne consiste pas à valider les idées préconçues du chercheur mais à en susciter de nouvelles (Van Campenhoudt, Quivy, 2011, Msabwa Mlundu M, 2014).

a- Avec qui est-il utile d'avoir un entretien ?

- experts ou chercheurs spécialisés dans le domaine étudié (QDD);
- témoins privilégiés qui, par leur position, leur action ou leurs responsabilités, ont une bonne connaissance du problème étudié;
- personnes directement concernées.

b- En quoi consistent les entretiens et comment procéder ?

La technique la plus appropriée est celle des entretiens **semi-directifs**. A cet effet, il faut :

- Poser le moins de questions possibles
- Formuler ses interventions d'une manière brève, surtout s'il s'agit de cadrer ou de relancer l'entretien :

- Les consignes
  - S'abstenir de s'impliquer dans le contenu de l'entretien (c'est la position de recul que tout chercheur doit avoir).
  - Enregistrer l'entretien pour le réécouter

- Evaluer les entretiens tests avant de les généraliser
  - Ecouter l'enregistrement et interrompre le déroulement de la bande sonore après chaque intervention
  - Noter chaque intervention et l'analyser : était-elle indispensable ?
  - Analyser la manière dont votre interlocuteur réagit à vos interventions ?
  - Evaluer votre comportement personnel et se demander si les objectifs fixés sont suffisamment atteints : apporter les rectifications nécessaires (Van Campenhoudt, Quivy, 2011, Souiah, 2103).

c- L'exploitation des entretiens exploratoires

- Les propos recueillis peuvent être abordés directement en tant que **source d'information**.
- Sinon, ils peuvent être décodés en tant que processus au cours duquel l'interlocuteur exprime une appréciation autre que celle qui est immédiatement perceptible : **sa « vérité » sur la question.**
- Les entretiens exploratoires sont souvent mis en œuvre en même temps que d'autres méthodes complémentaires telles que **l'observation – terrain** et **l'analyse de documents** (photos, plans, archives, Etudes etc.)
- Au terme de cette étape, le chercheur peut être amené à reformuler sa question de départ (QDD) en tenant compte de son travail exploratoire (Van Campenhoudt, Quivy, 2017, Souiah, 2103).

ÉTAPE 3 : LA PROBLEMATIQUE

1- Qu'est-ce qu'une problématique?

La problématique est la question que soulève un sujet**.** C'est une composante essentielle dans le travail de préparation de la thèse. Dans son ouvrage intitulé « *L'art de la thèse* », Beaud (2006, p, 11) définit la problématique comme « *l'ensemble construit, autour d'une question principale, des hypothèses et des lignes d'analyse qui permettent de traiter le sujet choisi.* ». Dans le même sens, Pinto et Grawitz (1971) la définissent comme étant « *une approche ou la perspective théorique que l'on décide d'adopter pour traiter le problème posé par la question du départ* ». Pour définir la problématique, Van Campenhoudt et Quivy (2011) suggèrent de procéder en 03 temps :

1. Premier temps
   Il s'agit de faire le point sur le problème tel qu'il est posé par les constats de terrain, le questionnement de départ enrichi par la **recherche documentaire** et les **entretiens exploratoire**.
2. Deuxième temps
   Il s'agit soit d'inscrire son travail dans un des cadres **théoriques** exposés, soit de concevoir un **nouveau modèle**.
3. Troisième temps
   Il s'agit d'expliciter sa problématique. Cela consiste à exposer les **concepts fondamentaux** et la structure **conceptuelle** qui fondent les propositions qu'on élabore en réponse à la question de départ et qui prendront forme définitive dans la construction.

Ainsi, la problématique est un processus qui évolue et murit au fure et à mesure qu'avance la préparation de la thèse (Beaud, 2006, p, 11). Gardant à l'esprit que la problématique n'est pas l'explication du sujet, c'est l'exposé de **comment traité le sujet**. Elle annonce le sujet, argumente les choix faits et annonce comment elle sera traitée, en termes de méthodes d'enquête comme d'options prises (Aubert-Lotarski, 2007).
André Lamoureux, (1995), dans son ouvrage « Recherche et méthodologie en sciences humaines » nous livre sa pensée sur la construction de la problématique. Celle-ci consiste à « *traduire une idée de recherche d'abord vague (et abstraite) en une question précise (et concrète) à vérifier dans la réalité.* ». C'est à travers « *un travail de raisonnement logique et rigoureux que le chercheur effectue ce rétrécissement progressif du champ de sa recherche.* »

2- Comment élaborer une problématique?

La construction d'une problématique est un processus allant d'une conception vague à une conception précise, ce processus est généralement alimenté par des lectures pertinents sur le sujet traité (Lamoureux, 2003, Long, 2004).

L'élaboration de la problématique est fortement liée au choix d'une question principale qui doit être cruciale, essentielle, et centrale par rapport au sujet choisi. Cette question qualifiée

de principale devrait être développée à travers un jeu construit d'hypothèses, de questionnements, d'interrogations, fondés sur des outils idéels, concepts, éléments théoriques aussi cohérents et rigoureux que possible. Pour le dire autrement, une problématique de recherche est l'exposé de l'ensemble de concepts, théories, questions, méthodes, hypothèses et des références qui contribuent à clarifier et à développer un problème de recherche. Cela nous amène à définir les composantes d'une problématique.

3- Les composantes d'une problématique

Tremblay et Perrier (2006) dans leur ouvrage « *Savoir plus : outils et méthodes de travail intellectuel* » nous proposent sept éléments caractéristiques qui composent une problématique : thème, problème, théories et concepts, question, hypothèse, méthode et références. Ces ingrédients montrés à travers le tableau, permettent au chercheur d'élaborer une problématique pertinente.

Tableau 1 : Composantes d'une problématique

Eléments composants		Caractéristiques
1ier élément	**Thème**	- C'est l'énoncé du sujet de la recherche et la zone de connaissance à explorer.
2ème élément	**Problème**	− Un problème de recherche est une interrogation sur un objet donné dont l'exploration est à la portée d'un chercheur, eu égard à ses ressources et à l'état actuel de la théorie. − Un problème de recherche doit être traité de **manière scientifique,** il se concrétise et se précise par une question de recherche.
3ème élément	**Théories et concepts**	− Il s'agit des théories s'appliquant aux divers aspects d'un problème de recherche.
4ème élément	**Question**	Il s'agit d'une concrétisation du problème. − formuler clairement la question puisque c'est à celle-ci qu'on tentera de répondre. − un problème de recherche peut donner lieu à de multiples questions de recherche; − une recherche bien construite n'aborde directement qu'une seule question à la fois.
5ème élément	**Hypothèse**	- C'est la réponse présumée à la question posée.
6ème élément	**Méthode**	Dans l'énoncé de la problématique, on doit indiquer comment on procédera pour accomplir les opérations qu'implique la recherche et tester l'hypothèse: − critique des théories existantes, − analyse de la documentation, − sondage, − entrevues, etc.
7ème élément	**Références**	Ne multiplier pas les références inutilement, ni omettre de références importantes, un ensemble de références équilibré comporte : − ouvrages généraux, − ouvrages particuliers, − monographies et articles de périodiques ayant directement servi à l'un ou l'autre aspect de la recherche.

Source : Tremblay et Perrier, 2006.

4- La structure logique de la problématique

La structure logique d'une problématique, tel que montré à travers le tableau 3 s'organise selon la démarche en entonnoir : Introduction, développement, conclusion (Goulet, version internet).

4-1- Introduction ou mise en situation

L'introduction est la première partie de la problématique dans laquelle l'auteur devrait faire part de son intérêt pour le thème de recherche en le situant dans le contexte actuel et en montrant en quoi son problème est digne d'intérêt (Goulet, version internet).

4-2-Développement

2-1 Etat de la question (ou ce que l'on sait).

- Fournir la **définition** des principaux concepts et variations
- Fournir des **explications** des phénomènes à l'étude
- Appuyer au moyen de résultats de recherche / précisions méthodologiques

2-2- Formulation du problème (ou ce que l'on cherche à savoir)

- Trouver une **faille**, montrer sa **pertinence**, la transformer en question
- **Justifier** votre problème (Pourquoi veut-on savoir cela?)

4-3- Conclusion : formuler une hypothèse (solution provisoire au problème posé).

Tableau 3 : Structuration d'une problématique

<table>
<tr><th>Trois temps</th><th colspan="3">Contenu</th></tr>
<tr><td>1</td><td colspan="3">Introduction</td></tr>
<tr><td rowspan="4">2</td><td rowspan="2">Etat de la question</td><td colspan="2">Ce que l'on sait</td></tr>
<tr><td colspan="2">Paragraphe de transition</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Formulation du problème</td><td rowspan="2">Ce que l'on veut savoir</td><td>Faille/ Pertinence/ Question</td></tr>
<tr><td>Justification</td></tr>
<tr><td rowspan="2">3</td><td rowspan="2">Conclusion</td><td colspan="2">Ce que l'on croit savoir</td></tr>
<tr><td colspan="2">Hypothèse</td></tr>
</table>

Source : Goulet, version internet

ÉTAPE 4 : CONSTRUCTION DU MODELE D'ANALYSE

Cette étape est le prolongement naturel de la problématique. Le modèle ou cadre d'analyse est défini comme un ensemble de concepts et d'hypothèses associées.

1- La construction des concepts (conceptualisation)

Un concept vise à rendre compte du réel. La construction d'un concept consiste à **désigner les dimensions qui le constituent** et, ensuite, à en préciser les indicateurs (comment il se manifeste ?) grâce auxquels ces dimensions pourront être mesurées.
En se basant sur l'ouvrage de Van Campenhoudt, Quivy (2011) on peut distinguer deux types de concepts : opératoires isolés et systémiques.

- Concepts opératoires isolés construits empiriquement à partir d'observations directes ou d'informations rassemblées
- Concepts systémique**s** construits par raisonnement abstrait et se caractérisent par un degré de rupture plus élevé avec les préjugés et l'illusion de la transparence

2- Les hypothèses

Les hypothèses sont des **propositions de réponses** aux questions que se pose le chercheur. Il s'agit d'un énoncé provisoire **(**Loubet Del Bayle, 2000), affirmatif écrit au présent de l'indicatif qui répond provisoirement à une question de recherche en déclarant formellement les **relations** prévues entre deux **variables** ou plus. C'est « ce que l'on croit savoir » (Voir Tableau ?). On dit **provisoire** car le but d'une recherche est justement de **vérifier** si cette affirmation est vraie (ou fausse).
Elle est aussi une proposition anticipant une relation entre deux termes qui, selon le cas, peuvent être des concepts ou phénomènes. Une hypothèse est ce l'on suppose, ce que l'on admet pour vraie, afin de construire un raisonnement. Donc c'est une présomption qui appelle sa vérification. Il faut noter que l'hypothèse n'est pas une affirmation gratuite, elle s'inspire d'observations ou de connaissances antérieures (observations personnelles, intuition, etc.); observations empiriques, construction théorique (lectures et recherches antérieures). Elle est ainsi l'aboutissement d'une pré-enquête que constitue la phase exploratoire.

L'intérêt de l'hypothèse est de déterminer le thème ainsi que le champ d'analyse. Contenant le plan de la recherche, l'hypothèse détermine la démarche et le plan d'étude. C'est une ligne directrice puisqu'elle permet de ne pas se perdre en route et contient le but de l'étude, avec sa confirmation ou son infirmation.
Une recherche peut comporter une seule hypothèse principale, qu'elle cherche précisément à confirmer ou à infirmer. Mais dans certaines recherches nous serons amenés à proposer plusieurs hypothèses :

- hypothèse principale
- hypothèses secondaires

Notant que les hypothèses s**econdaires** ou opérationnelles doivent s'**articuler autour de la principale** et s'appeler les unes les autres dans une logique imposée par la problématique de la recherche. L'ensemble des hypothèses (principale et secondaire), constitue le **corps**

d'hypothèses. Les hypothèses guideront le travail de recherche dans les étapes 5 et 6 et aidera à mieux conclure l'étude (étape 7).

La construction du corps d'hypothèse et la mobilisation de concepts s'inscrivent dans la logique théorique de la problématique.

2-1- Formulation de l'hypothèse

Il est clair qu'une hypothèse est fondée sur une réflexion théorique et sur la connaissance préparatoire du terrain (phase exploratoire : Biblio, entretiens et observations). Pour la formuler, le chercheur doit s'appuyer sur :

- une **recherche empirique** qui supporte son affirmation (= faits scientifiques).
- ou sur une **théorie scientifique** qui va dans le sens de son hypothèse.

Idéalement, ces deux conditions - faits et théorie - doivent être réunies (= hypothèse forte). Cependant, toute hypothèse qui satisfait à l'une ou l'autre de ces conditions (= hypothèse faible) sera considérée comme pertinente ou logiquement valable.

Dans leur cours intitulé, « *cours d'initiation à la méthodologie de recherche* » Assie et Kouassi (version internet) rappellent les facteurs à considérer dans la formulation des hypothèses : énoncé de relations, vérifiabilité et plausibilité.

- L'énoncé de relations comme premier facteur désigne la **relation entre deux variables**, **deux phénomènes**, **deux concepts** ou plus. Cette relation peut être causale (exemple : ceci cause cela, ceci explique cela, ceci a une incidence sur cela), ou d'association (exemple: ceci a un lien avec cela, ceci est en relation avec cela). Les auteurs ajoutent que dans la plupart des hypothèses deux types de concepts sont à considérer :
    - **variable indépendante est celle que le chercheur souhaite mesurer (**la cause)
    - **variable dépendante est l'effet (l'effet supposé) relatif à la variable**.

  Pour le dire autrement, dans une relation entre deux variables d'une hypothèse, la variable à expliquer, est la variable dépendante et le facteur explicatif est la variable indépendante.
- L'essence d'une hypothèse réside dans sa **vérification**. Elle contient des variables observables, mesurables dans la réalité et analysables. La vérification de l'hypothèse (ou l'atteinte de l'objectif) constitue donc le but premier de toute recherche.
- L'hypothèse appelle la **plausibilité** et la pertinence relatives au phénomène à l'étude. Une hypothèse comme le précise Bernard (1966) doit être plausible et aussi probable que possible.

2-2- La forme de l'hypothèse selon le type de recherche

La forme que prend l'hypothèse varie selon le type de recherche qu'on entreprend (Tableau ?).

Tableau ? : Définition de la forme d'hypothèse dans une recherche

Types de recherche	Forme de l'hypothèse
Appliquée	L'hypothèse prend la forme d'une solution à un problème particulier. Il peut être assez difficile de vérifier ce genre d'hypothèse, car il faut avoir le temps, les moyens et les instruments pour tester l'hypothèse.
Conceptuelle	L'hypothèse prendra généralement la forme d'une définition, d'un élément de définition, ou encore de la description de certaines relations du concept étudié avec d'autres concepts: il s'agit de préciser le sens ou l'usage d'un concept donné. Ce genre d'hypothèse mène à une recherche livresque à la suite de laquelle le chercheur fera des propositions particulières.
Théorique	L'hypothèse sera plus ambitieuse que dans une recherche conceptuelle, bien que du même genre. L'hypothèse sera alors soit la démonstration de la supériorité d'une certaine théorie sur les autres, soit l'élaboration d'une nouvelle théorie ou de nouvelles applications à une théorie existante, ou encore la reformulation d'une théorie. Par exemple, on peut reformuler une théorie en la transformant en modèle applicable à un domaine particulier de recherche.
Empirique qualitative	L'hypothèse concerne un rapport, entre deux ou plusieurs phénomènes, que nous croyons pouvoir constater dans la réalité. On supposera qu'un certain phénomène est la cause d'un autre, ou qu'il en est une conséquence. On évoquera des concepts explicatifs ou on proposera des formes de classification. Une hypothèse qualitative concerne toujours des faits non quantifiables.
Empirique quantitative	La notion d'hypothèse est beaucoup plus précise que dans les autres cas. Elle concerne la réalité des faits sous une forme vérifiable par des observations ou des expérimentations données. (psychologie, psychosociologie, économie, etc.).

Source : pdf (en ligne) « pdf4pro.com › cdn › l-hypoth-233-se-et-l-objectif-de-r.. »

Ce qu'il faut retenir

- L'hypothèse doit être opératoire : pour permettre une recherche, une exploitation, elle doit reposer sur des concepts sûrs, avoir des conséquences vérifiables. Le plus souvent elle rend compte d'un mécanisme ou d'une relation entre phénomènes. (wordpress.com)
- Pour vérifier une hypothèse, l'attitude de départ doit être celle de l'infirmer. Ce qui renforce le doute et crée les conditions de l'objectivité scientifique en réduisant les risques d'interprétations et orientations subjectives. L'hypothèse n'est confirmée que dans la mesure où aucune des données recueillies ne l'invalide.
- Il n'est pas gênant que l'hypothèse soit fausse, dans ce cas l'antithèse sera la conclusion, on aboutira tout de même à un résultat.

ÉTAPE 5 : L'OBSERVATION (TRAVAIL DE TERRAIN)

Il existe 03 sources d'informations pour réaliser une recherche :

- Le discours est traduit par l'entretien et le questionnaire pouvant être individuels ou collectifs
- Les faits sont traduits par l'observation participante ou directe
- Les traces sont confinées principalement dans les écrits ainsi que les statistiques

1- Objectif de l'observation

L'observation est, selon Van Campenhoudt, Quivy (2011), l'ensemble des opérations par lesquelles le modèle d'analyse est confronté à des données observables. Au cours de cette étape, de nombreuses informations sont donc rassemblées visant à tester les hypothèses qu'elles soient principales ou complémentaires pour mieux apprécier le phénomène étudié.
La conception de cette étape d'observation nécessite de répondre aux trois questions suivantes : Observer quoi ? Sur qui ? Comment ?

a. Observer quoi ?
   Les données à rassembler permettent la vérification des hypothèses. Elles sont déterminées par les indicateurs des variables. On les appelle les données pertinentes, celle-ci les informations nécessaires pour tester les hypothèses: hypothèses, concepts, dimensions et indicateurs.

b. Observer sur qui ?
   C'est la circonscription du **champ des analyses empiriques** dans l'espace géographique et social ainsi que dans le temps. Selon l'objectif fixé, le chercheur aura à étudier l'ensemble de la population considérée, ou seulement un **échantillon représentatif** ou **significatif** de cette dernière.

c. Observer comment ?
   Il s'agit de définir les types d'observation et d'élaborer les instruments de celle-ci:
   - a- Observation directe
     Ce type est directement mené par le chercheur, et consiste à l'observation visuelle, aux relevés de terrain, à l'examen des comportements sociaux, des ambiances urbaines, des pratiques socio-spatiales, etc.
   - b- Observation indirecte
     Elle dite indirecte du fait que le chercheur s'adresse à un sujet pour obtenir l'information (enquête qualitative ou quantitative). Elle comporte trois temps:
     i. Concevoir l'instrument **capable de fournir les informations adéquates** et nécessaires pour tester les hypothèses (citons à titre d'exemple : questionnaire d'enquête, guide d'interview, grille d'observation),

ii. Tester l'instrument d'observation avant de l'utiliser systématiquement, de manière à s'assurer que son degré d'adéquation et de précision est suffisant.
iii. Le mettre en œuvre et procéder à la collecte des données pertinentes.

c- Observation par recueil de données existantes
Ici les informations à récolter concernent les études (urbanisme, plan d'occupation des sols, plan de prévention de risques, etc.) ou les statistiques (Recensements, enquêtes) afin de les étudier et déterminer les éclairages que ces informations fournissent dans le cadre du phénomène étudié et du modèle d'analyse adopté.

2- Méthodes de recueil d'information

2-1- Les méthodes courantes en sciences sociales

2-1-1 La méthode quantitative

« E*st quantitatif ce qui se mesure. Plus exactement, la quantité est la propriété de ce qui peut être mesuré ou compté, de ce qui est susceptible d'accroissement ou de diminution* . » (Lemelin, 2004)

La méthode quantitative vise la récolte des données observables et quantifiables, et la découverte des rapports entre phénomène mesurable et empirique vérifiable. Dans la perspective de cette méthode, les chercheurs recourent à l'outil statistique et mathématique non pas pour réduire la vie sociale à ce qui est nombre mais en vue de départ solide et un moyen sûr de vérification.

Elle permet à l'aide d'un questionnement fermé d'évaluer en mesurant le « quoi » et le « combien », d'identifier les facteurs significatifs grâce à des outils statistiques et instruments et techniques de recherche quantifiables. Cette méthode aboutit à des données chiffrées qui permettent de faire des analyses descriptives, tableaux et graphiques, analyses statistiques de recherche, analyses de corrélation ou d'association, etc. ((Assie, Kouassi, Version internet, Msabwa Mlundu, 2014)

2-1-2- La méthode qualitative

Contrairement au mode quantitatif fournissant des données chiffrées, le mode qualitatif fournit des données de contenu (Figure 1). Il s'agit donc d'un procédé méthodologique à l'aide duquel le chercheur pourra exploiter ou interpréter des phénomènes sociaux.

En effet, dans la méthode qualitative, N'DA (2006) précise que « *le chercheur part d'une situation concrète comportant un phénomène particulier qu'il ambitionne de* ***comprendre*** *et non de démontrer, de prouver ou de contrôler quoique ce soit.* »

Ici, le chercheur ambitionne d'expliquer le phénomène en dépassant le stade de l'observation, de la description et notamment de l'appréciation du contexte et du phénomène tel qu'il se présente.

Cette méthode recourt à des techniques de recherche qualitatives afin d'étudier des faits particuliers nous citons à titre d'exemple : études de cas, entretiens semi-directifs ou non-structurés, etc. (Assie, Kouassi, Version internet).

2-1-3- La méthode mixte

Cette approche est une combinaison des deux précédentes. Elle permet au chercheur de mobiliser aussi bien les avantages du mode quantitatif que ceux du mode qualitatif pour maitriser le phénomène dans « toutes » ses dimensions sachant que les deux méthodes (qualitative et qualitative) ne s'opposent, mais elles se complètent (Assie, Kouassi, Version internet).

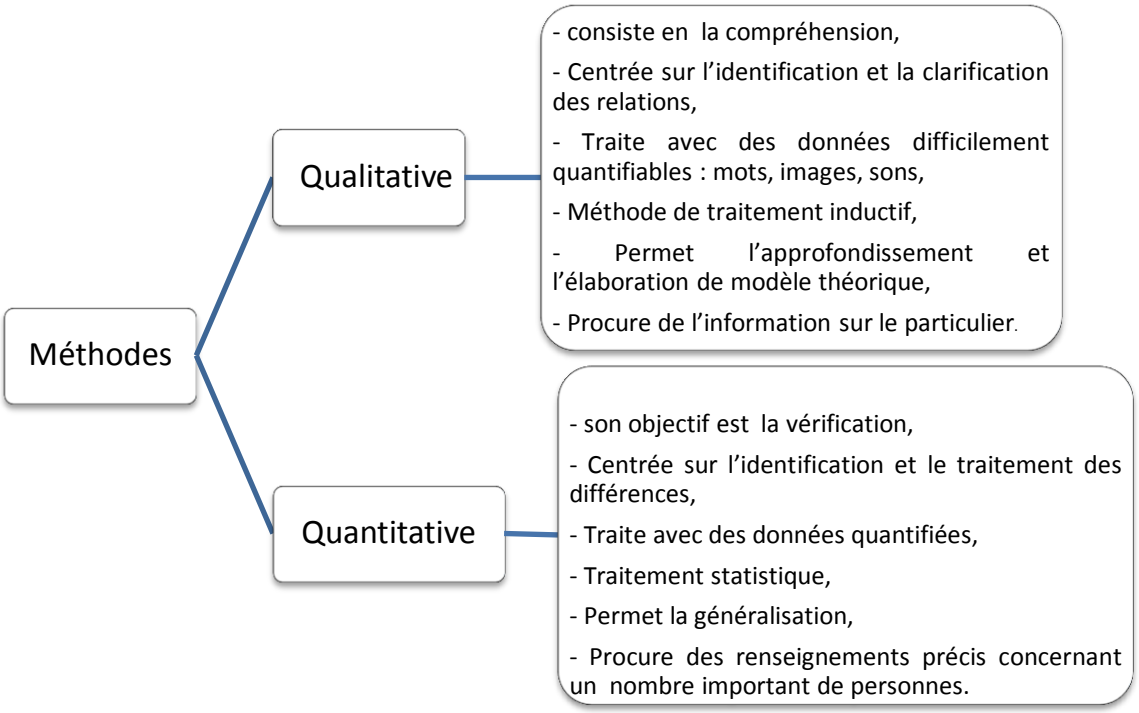

Figure 1 : Comparaison entre les modes quantitatif et qualitatif
Source : Mongeau, 2006

2-1-4- Principaux procédés méthodologiques d'interprétation des phénomènes

On a expliqué précédemment que la méthode qualitative recourt aux divers procédés méthodologiques permettant aux chercheurs d'expliquer ou d'interpréter des phénomènes sociaux. Ce sont là les méthodes d'analyse fonctionnelle, structuro-fonctionnelle, systématique, dialectique, etc. indiquées dans le tableau 1.

Tableau 1 : La typologie des principales méthodes

Type de méthode	Définition
Statistique	utilisée dans la présentation des analyses et d'interprétation des données nouvelles pendant l'enquête sur le terrain.
Historique	utilisée pour fournir des renseignements sur la genèse d'organisation c'est-à-dire l'histoire de la création.
Structuro-Fonctionnaliste	appliquée dans l'analyse d'organisation sur le plan structurel d'une entreprise.
Dialectique	Le terme « dialectique » signifie littéralement « lire à travers ». Cette méthode consiste à découvrir des contradictions dans un phénomène.
Génétique	Cette méthode explique un phénomène social par sa genèse, son origine son but.
Comparative	Elle consiste à dégager le rapport des convergences et divergences entre les faits. Elle permet également d'établir un parallélisme entre les réalités sociales, phénomènes sociaux.
Empirique	Le terme empirique correspond à ce qui résulte de l'expérience commune par opposition à l'expérimentation et le théorique.
Structuraliste	Par structure, on désigne un ensemble de caractères interdépendants comme la structure de l'organisme. L'analyse structurale consiste à élucider un ensemble de faits comme un système, mais les mots importants sont « élément », « relation », « structure » et non « fonction » et « fonctionnement » inhérents de à l'approche fonctionnaliste.
Systémique	Le système est défini par Lesourne (1976) comme *« un ensemble d'éléments en interaction dynamique.* la définition proposée par Rosnay (1975) met l'accent sur la finalité ou le but poursuivi par le système. A cet effet, l'auteur précise qu'un « *système est un ensemble d'éléments en interaction dynamique, organisé en fonction d'un but.* ». Ce dernier peut être prédéterminé ou constaté à postériori. Pour le dire autrement, un système ne pourrait être réduit à la somme de ses parties car ces dernières interagissent entre elles et notamment avec leur milieu pour constituer une entité spécifique. Ainsi, l'interdépendance des parties par rapport au Tout est le fondement de la notion de système.
Fonctionnaliste	C'est la difficulté qu'ont éprouvé certains sociologues de trouver les causes des phénomènes à étudier qui les a conduit à l'interprétation de leur fonction.

Source: Msabwa Mlundu, 2014**,** Lesourne, 1976, Rosnay, 1975, Catanas, 2003, Boutaud, 2015.

2-2- Les outils méthodologiques d'enquête

Pouvant être individuels ou collectifs, les outils de recueil de discours (comme source d'information) sont de deux natures : questionnaire et entretien

2-2-1- Le questionnaire d'enquête

C'est un outil permettant de recueillir des informations de manière méthodique. Il se situe dans un travail de recherche. Les données permettent de vérifier les hypothèses

de recherche. Cet outil constitue pour Mucchelli (1967) une suite de propositions ayant une certaine forme et un certain ordre sur lesquels on sollicite le jugement ou l'évaluation d'un sujet interrogé. Pour Grawitz (1986), il s'agit d'un moyen de communication essentiel entre l'enquêteur et l'enquêté comportant une série de questions concernant les problèmes sur lesquels on attend de l'enquêteur une information.

Le questionnaire se compose de deux parties. La première permet de recueillir les pratiques, les opinions, les attitudes relatifs à un objet, tandis que la deuxième réside dans les déterminants sociaux qui sont les caractéristiques des interviewés (âge, sexe, niveau de diplôme, etc.)

Comment choisir les personnes à enquêter : échantillon ?
La population retenue doit présenter les **caractéristiques étroitement liées au** sujet traité. Aussi, le **questionnaire** doit avoir un **vocabulaire** en **rapport avec cette dernière**, **précis**, **simple**, **adapté** au milieu tout en évitant les mots chargés affectivement et socialement.
Il existe trois (03) principes permettant la constitution de la population à enquêter :

- **Exhaustivité (**Population intégrale),
- **Représentativité (**modèle réduit de l'ensemble : échantillon)
- **Significativité (**échantillon significatif pour diversifier les points de vue) (IFSI Prémontré, 2000).

a- L'élaboration du questionnaire

Elle est animée par plusieurs types de questions (Tableau 2)

- La question fermée fixe à l'avance les réponses possibles (Voir exemple ci-dessous). L'enquêté doit répondre le plus souvent entre deux ou plusieurs interrogations, mais une seule réponse est possible.
Facile à dépouiller avec un classement rapide, ce type de question est considéré comme trop limitatif ne permettent pas les nuances.

Tableau 2 : Type de question

Type de question	Exemple	Type de réponse
Fermée	Aimez- vous la politique ?	- A et B - A/ OUI, - B/ NON
Semi-fermée		- A, B et C - A/ OUI, - B/ NON - C/ Ne sait pas
Filtre		- A, B et C - A/ OUI, - B/NON - C/ Si OUI…

- Les questions pré-codées : Ici on peut proposer une série de réponses parmi lesquelles l'enquêté choisira celle qui répond le mieux à son opinion.
  Exemple: Vous avez choisi ce thème de recherche. Quelles sont les raisons ayant influencé ce choix ?
  A. intérêt pédagogique
  B. compréhension du phénomène
  C. résoudre un problème socio-urbain
  D. avancer la recherche scientifique
  E. Autres : Préciser.

  Dans cet exemple, les questions pré-codées concernent les réponses A,B,C,D. L'ajout de la réponse (E) implique le passage à la question semi-ouverte (QSO). Il s'agit donc des questions pré-codées auxquelles nous ajoutons une partie ouverte (autre).
  Il est à noter que de ce type de question permet des réponses plus précises ce qui rend le dépouillement simple. Toutefois, certaines réponses peuvent surprendre l'enquêté (réponses non prévues).

- Les questions ouvertes laissent la liberté à l'individu de s'exprimer. Exemple : Qu'attendez-vous de ..., que pensez-vous de, Selon vous, quel serait... ?.

  Ce type de question a l'avantage d'aborder les problèmes délicats car l'enquêté n'est pas guidé ou influencé par des réponses préétablies. Mais l'inconvénient de ce type de question réside dans la difficulté de dépouillement requérant des techniques de l'**analyse de contenu** (ADC) (Voir fin du cours).
  Après confection du questionnaire, et avant sa diffusion, il doit faire l'objet **d'un pré-test** obligatoire afin de s'entrainer et surtout de vérifier s'il nécessite des éventuels réajustement (IFSI Prémontré, 2000)

b- Dépouillement du questionnaire et analyse des résultats

Le dépouillement est guidé par le type de question (fermée, ouverte, etc.) (Voir Tableau 3)

Tableau 3 : Dépouillement du questionnaire

Type de question	Méthode
Questions fermées	additions de réponses positives et de celles négatives. Les non-réponses peuvent également avoir une signification)
semi-ouvertes	tenir compte des consignes : une ou plusieurs réponses, si limitées à trois : voir un ordre de choix.
Ouvertes	analyse de contenu (ADC)

Source : IFSI Prémontré, (2000).

L'analyse des résultats est loin d'être une comptabilisation des réponses et des pourcentages. Elle consiste à tirer des significations, faire des liens et croisements entre les différentes tendances faisant référence au cadre conceptuel pour en tirer des enseignements. L'analyse

nécessite trois principales phases : codage, tris et interprétation (Figure 2). (IFSI Prémontré, 2000).

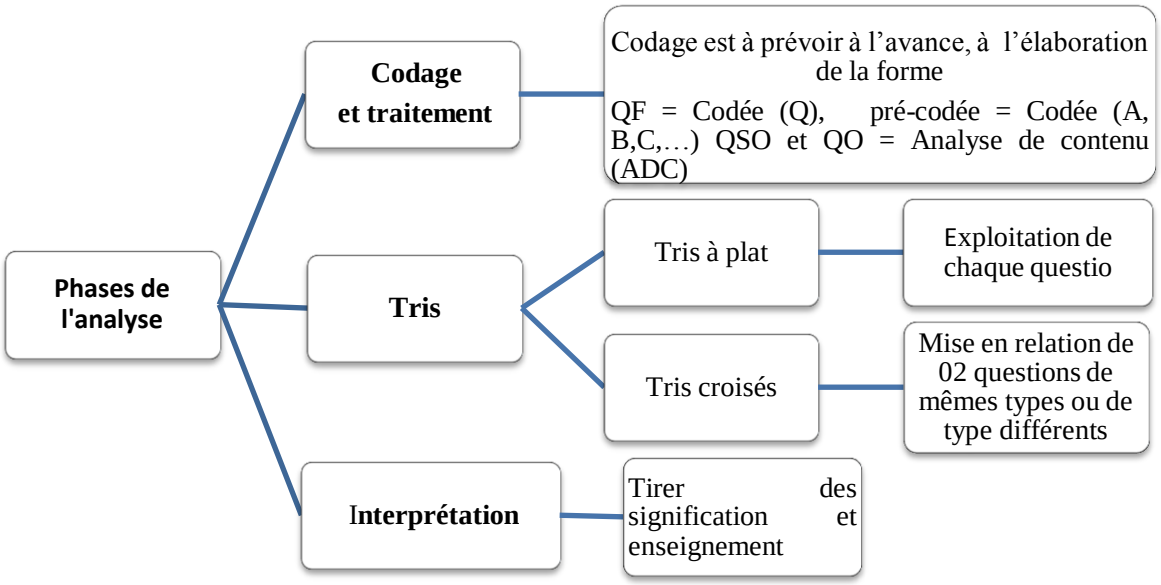

Figure 2 : Principale phases de l'analyse des résultats. Source : IFSI Prémontré, 2000.

2-2-2- Entretien de recherche et son objectif

L'entretien de recherche (ER) est une **méthode de collecte** qui vise à recueillir des données (informations, ressentis, récits, témoignages, etc.) appelés matériaux, dans le but de les analyser. Dans son ouvrage « Initiation à la recherche dans les sciences humaines ». Tremblay (1968, p, 312) perçoit l'entretien comme « *technique qui se fonde sur une communication entre deux ou plusieurs individus dont l'un est l'observateur et le(s) autre(s) observé(s) et dont le but du premier est de recueillir des données dans ces échanges verbaux avec l'informateur* ».

L'effectif des personnes interrogées doit être restreint comparativement au questionnaire.

L'intérêt de l'Entretien de recherche consiste en :

- l'**exploration par la** construction du cadre conceptuel;
- la **vérification** des résultats antérieurs
- et l'a**pprofondissement** par la collecte systématique de données

a- Type d'entretien

Quel que soit son type, l'entretien sert à décrire, explorer une situation ou un problème ; saisir les perspectives des différents acteurs , et générer des hypothèses (tableau 4).

Tableau 4: Types d'entretien

Types	Code	Spécificités
Entretien non-directif (libre ou en profondeur)	**END**	L'enquêté développe le thème proposé. L'enquêteur utilise les relances, mais pas de nouvelles orientations.
Entretien semi-directif	**ESD**	Consigne de départ fixe, et les divers thèmes du guide d'entretien sont introduits en fonction du déroulement de celui-ci.
Entretien directif	**ED**	s'apparente à la méthode questionnaire, mais il est différent dans la mesure où l'enquêté peut répondre comme il le souhaite (forme et longueur).

Source : IFSI Prémontré, 2000.

b- Construction du guide d'entretien et analyse des résultats

Le guide d'entretien doit répondre au thème traité. Les questions que l'on souhaite aborder doivent être préparées à l'avance. Le contenu du guide doit répondre à certains critères à savoir un langage accessible, un vocabulaire adapté et un ordre de questions raisonnable et logique (méthode en entonnoir)

Relativement à l'analyse des résultats de l'entretien, celle-ci passe par les étapes suivantes :

- Numéroter les entretiens.
- faciliter l'analyse en la présentant en tableau
- Procéder à une analyse thématique horizontale, puis à une analyse biographique (regroupement par type de personne) verticale.
- Le croisement des 2 analyses constitue l'analyse globale, et permet la vérification de l'hypothèse (IFSI Prémontré, 2000).

En somme, nous pouvons dire que la méthode (ER) permet d'explorer avec pertinence et en profondeur la question qui préoccupe. Cependant elle prend du temps, et doit être complétée par l'analyse de contenu (méthode incomplète), la fiabilité demande de l'expérience, et la même personne doit faire tous les entretiens.

c- **Qu'est-ce-que l'analyse de contenu (ADC)**

En se référant à la définition de Berelson (1952, p, 38), l'analyse de contenu (ADC) est « *une technique de recherche pour la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste des communications, ayant pour but de les interpréter* ». Cette démarche intellectuelle vise à apporter un sens et une **signification au discours.**

Le contenu à analyser peut être : questions ouvertes, entretien semi directif (ESD), entretien non directif (END), documents et écrits.

Analyser le contenu d'un document ou d'une communication, signifie « *rechercher les informations qui s'y trouvent, dégager le sens ou les sens de ce qui y est présenté, formuler, classer tout ce que contient ce document ou cette communication* » (Mucchielli 1991). L'ADC consiste donc à « **décoder** » un message. Elle **donne un sens** au contenu, et met en œuvre une information et la transforme. Les trois phases de l'analyse de contenu[2] : Constitution des catégories, classer le contenu dans les catégories, et enfin analyser.

Gardant à l'esprit que l'analyse ne se fait qu'en mobilisant des **concepts**, en rapprochant ce qui est « dit » de ce qui « devrait être » (D'où l'importance du cadre conceptuel). Mobiliser le sens du contenu au regard du cadre conceptuel, c'est finalement ne pas perdre de vue les objectifs du travail, c'est porter une attention orientée et objective qui se rapporte à des données conceptuelles (IFSI Prémontré, 2000).

[2] Au vu de la complexité de la méthode, le chercheur devrait être formé ou bien guidé pour la mener.

ÉTAPE 6: L'ANALYSE DES INFORMATIONS

L'analyse des informations est l'étape qui traite l'information obtenue par l'observation pour la présenter de manière à pouvoir **comparer les résultats observés** aux **résultats attendus** par l'hypothèse (Van Campenhoudt, Quivy, 2011),.
Dans le scénario d'une **analyse de données quantitatives**, cette étape comprend trois opérations (voir Tableau 1).

Tableau 1: Analyse de données quantitatives

Opérations	**Analyse menée**	
1ère opération	**Description**	Elle consiste à décrire les données. Cela revient, d'une part, à les présenter (agrégées ou non) sous la forme requise par les variables impliquées dans les hypothèses et, d'autre part, à les présenter de manière à ce que les caractéristiques de ces variables soient bien mises en évidence par la description.
2ème opération	**Analyse des relations entre variables**	Elle consiste à mesurer les relations entre les variables, conformément à la manière dont ces relations ont été prévues par les hypothèses.
3ème opération	**Comparaison des résultats**	Elle consiste à comparer les relations observées aux relations théoriquement attendues par l'hypothèse et à mesurer l'écart entre les deux. Si l'écart est nul ou très faible, on pourra conclure que l'hypothèse est confirmée ; sinon il faudra examiner d'où vient l'écart et tirer des conclusions appropriées.

Source : Van Campenhoudt, Quivy, 2017.

Rappelons que les principales méthodes d'analyse des informations sont l'analyse statistique des données et l'analyse de contenu.

ÉTAPE 7 : LA CONCLUSION DE LA RECHERCHE

Cette partie essentielle de la recherche est abordée par Van Campenhoudt, Quivy (2011, 2017) en trois temps :

1er temps
La conclusion devrait d'abord s'attacher à rappeler les grandes lignes de la démarche empruntée par le chercheur :

- rappel de la question de départ dans sa dernière formulation ;
- présentation des caractéristiques principales du modèle d'analyse ;
- présentation du champ d'observation, des méthodes mises en œuvre et des observations effectuées ;
- enfin, comparaison des résultats attendus par hypothèse et des résultats obtenus + rappel des principales interprétations des écarts.

2ème Temps
Il s'agira de présenter les nouveaux apports de connaissances issus de la recherche menée, celles relatives à l'objet d'analyse mais aussi nouvelles connaissances théoriques.

3ème Temps
Ces conclusions pourront aborder des pistes d'action suggérées par les analyses.

Conclusion

Dans un travail de recherche, le chercheur pourra être confronté à certains problèmes mettant à mal la poursuite de son du projet. Ces problèmes ne sont généralement pas d'ordre technique mais d'ordre méthodologique.
Ainsi, et à travers ce cours nous avons tenté de présenter les connaissances fondamentales d'un travail de recherche et les méthodes appropriées pour l'élaborer. En effet, à travers ces données théoriques enchainées, l'étudiant chercheur sera à même d'analyser, de comprendre et d'expliquer la réalité étudiée. Il pourra donc concevoir et mettre en œuvre une méthode de travail. Cette dernière ne se présentera pas comme une simple addition de techniques appliquées telles quelles, mais comme une démarche globale qui demande à être adaptée pour chaque cas d'étude.

Le manuel de recherche en sciences sociales de Van Campenhoudt et Quivy (2011, 2017), sur lequel est fondé ce cours, a été conçu pour aider tous ceux souhaitant réaliser avec succès leur recherche. Cet ouvrage décomposant les différentes étapes de la recherche offre un panorama complet et actualisé des techniques et méthodes disponibles et propose de nombreux travaux d'application. En effet, l'ouvrage a été conçu comme support de formation méthodologique, depuis la formation d'un problème jusqu'à la mise en place d'un dispositif d'élucidation. Par ailleurs, il dispose d'une conception didactique le rendant fortement utilisable par tout chercheur car pouvant appliquer directement à son travail toutes les recommandations retenues.

Bibliographie

- Assie G., Kouassi, R., Cours d'initiation à la méthodologie de recherche, École pratique de la chambre de commerce et d'industrie , Abidjan « https://studylibfr.com/doc/10069811/methodologie »
- Aubert-Lotarski, A, (2007), Études et conseils : démarches et outils, École supérieure de l'éducation nationale, « www.esen.education.fr »
- Bachelard, G., (1968), *Le nouvel esprit scientifique*, PUF, Paris.
- Bachelard, G., (1965), *La formation de l'esprit scientifique*, Librairie scientifique Jean Vrin, Paris.
- Berelson, B., (1952), *Content Analysis in Communication Research*, The Free Press.
- Bernard, C., (1966), *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale,* éd. Garnier, Paris.
- Boutaud, A., (2015), L'approche systémique peut-elle aider à appréhender la complexité de l'évaluation des politiques publiques ?, in millenaire3. « www.millenaire3.com/ressources/l-approche-systemique-peut-elle-aider-a-apprehender-la-complexite-de-l-evaluation-des-politiques-publiques »
- Catanas, M., (2003), Les différentes approches dans la recherche. Comment atteindre l'explication des notions dans un travail de recherche, 15 septembre. « https://www.cadredesante.com/spip/IMG/pdf/doc-109.pdf »
- Goulet, C., Cours : Démarche d'intégration en Sciences Humaine (DISH), collège Ahuntsic, Montréal. « http://pagesped.cahuntsic.ca/sc_sociales/psy/dishsite/accueil.htm» « pagesped.cahuntsic.ca/sc_sociales/psy/dishsite/consignes/modelea.htm#unepage »
- Grawitz, M., (1986), *Lexique des sciences sociales*, Dalloz, Paris.
- IFSI Prémontré, (2000), Méthodologie du travail écrit de fin d'études les outils d'enquête, « http://promothee2004.free.fr/Documents/methodotravecrit.pdf »
- Lamoureux, A., (2003), *Recherche et méthodologie en sciences humaines*, éd. Beauchemin.
- Lemelin A., (2004), *Méthodes quantitatives*, L'approche quantitative et la mesure. « http://www.lemelin-metho.ucs.inrs.ca/wp-content/uploads/1_1.pdf ».
- Lesourne, J., (1976), *Les systèmes du destin*, Dalloz, Paris.
- Long, D., (2004), Définir une problématique de recherche, version internet http://web.umoncton.ca/umcm-longd02/TheorixDownload/probleme.pdf. .
- Mebirouk, H., (2013), Méthodologie de la recherche, Cours destiné au Master I, Département d'Architecture, Université Badji Mokhtar. « https://fr.calameo.com/books/00460783047bd2609855e »
- Mongeau, P., (2006), Le débroussaillage (l'approche), « http://www.er.uqam.ca/nobel/r32700 »
- Msabwa Mlundu, M, (2014), Cours d'initiation à la méthodologie de recherche, Université PanAfricaine de la Paix. (version internet)
- Mucchielli, A., (1991), *Rôles et communications dans les organisations: connaissance du problème, applications pratiques,* Esf Editeur.
- Mucchelli, R., (1967), *Le questionnaire dans l'enquête psycho-sociale*. Ed. ESF, Paris.
- Rosnay, J., (1975), *Le macroscope. Vers une vision globale*, Le Seuil, Paris.

- Schnyder J., Résumé des 07 étapes de la recherche, Manuel de recherche en science sociale (version internet).
- Schneider D., (2007), Méthodes qualitatives en sciences sociales. Petite introduction aux méthodes qualitatives, version 9, Novembre, Research Design MPA
- Souiah, S., (2013), Séminaire méthodologique, Faculté d'Architecture et d'Urbanisme, Université Constantine 3.
- Tremblay, R., Perrier, Y., (2006), *Savoir plus : outils et méthodes de travail intellectuel*, Les Éditions de la Chenelière inc., 2ème édition.
  « www.bonmemo.sitew.com/fs/Root/ciu1b-le_probleme_et_la_problematique.pdf »
- Tremblay M-A., (1968), *Initiation à la recherche dans les sciences humaines*, Hill Editeurs, Montréal, Canada.
- Van Campenhoudt L., Quivy R., (2017), *Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod, 4e édition Paris.
- Van Campenhoudt L., Quivy R., (2011), *Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod, 4ième édition, Paris.
- Wordpress (2014), Etape d'une recherche en sciences sociales.
  « doctoralegrndessa.files.wordpress.com/2014/10/etape-dune-recherche-en-sciences-sociales.pdf ».